

République Française
Département CHARENTE
SIAEP NORD EST CHARENTE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 11/10/2018

Référence
2018_005_001

Objet de la délibération
RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L EAU : ANNEE 2017

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
63	36	42

Date de la convocation
01/10/2018

Date d'affichage
01/10/2018

Vote
A l'unanimité
Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE DE LA CHARENTE

Le : 23/10/2018

Et

Publication ou notification du : 23/10/2018

L' an 2018 et le 11 Octobre à 17 heures , le Comité Syndical du SIAEP Nord Est Charente, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , à la salle annexe Mairie - Saint-Claud sous la présidence de Monsieur Yves GENDRY, Président.

Présents : Mmes : LEDUQUE Eliane, PERILLAUD Monique, PINARD Marie-Jeanne, POIRIER Josette, MM : BEAULIEU Claude, BOUCHAUD Gérard, BOURNIER Jean-Pierre, BUISSON Jean-Claude, COQ Michel, COUSSIT Eric, DUBUISSON Pascal, DUMAS Jean-Luc, DUVERGNE Jean-Francois, FRICONNET Jean-Luc, GAUTHIER Robert, GAUTIER Dominique, GENDRY Yves, GUINOT Jean-François, LHERAUD Jean-Louis, MADIER Pierre, MESNIER Jean-Claude, MORAND Gérard, MOURGUES Gilbert, NOBLE Sylvain, PAPIN Andre, PASCAUD Jean-Paul, PICAUD Marcel, ROLLAND Dominique, ROUSSEAU Daniel, SARAUX Eric, SICARD Michel, TABEL Axel (Suppléant), THIBAUT Etienne, TRICAUD René (Suppléant), VIDAL Gérard, VIGNAUD Michel

Excusés : Mmes : BEAU Nathalie, LABROUSSE Annette, TRIMOULINARD Danielle, VERGEZ Brigitte (Procuration à Mr SICARD Michel)
MM : AVRIL Germain (Procuration à Mr PICAUD Marcel), BORDAS Jean Christophe, BUISSON Guy (Procuration à Mr VIDAL Gérard), CADET Guy, CHEVALIER David, FRANCOIS Bernard (Procuration à Mr BOURNIER Jean-Pierre), GUITTON Claude, PONTCHARRAUD Michel (Procuration à Mr GUINOT Jean-François), RIVALLANT Guy, SAVY Benoit (Procuration à Mr DUVERGNE Jean-François), TRIMOULINARD Jean-Claude,

Absents : Mmes : DUCOUDRET Marie-Therese, GILLIS Hilda, MONDY Annabelle,
MM : BOUTENEGRE Patrice, BROUILLAUD Jean-Louis, COMPAIN Jean-Pierre, DEMON Jean Pierre, DENIS Patrick, FAURE Maurice, HERAUD Sébastien, LAURENT Gilbert, NAVECTH Hilarion, VACHIER Eric,

Invité(s) : Mme Celine SAVOLON, MM : BOIS Manuel, BEYNE Thierry, DENIAU Alexandre, DUTHEIL JEAN, FOURNIER Alexandra, SUBRENAT FRANCOIS, THOMAS JULIEN, MAYSTRE Jean-Christophe

A été nommé(e) secrétaire : Mr Marcel PICAUD

Objet de la délibération : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L EAU : ANNEE 2017

EXPOSE : Monsieur le Président ouvre la séance et rappelle le Code Général des Collectivités territoriales qui impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Un exemplaire de ce rapport présenté par Charente Eaux doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur Conseil Municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

RESOLUTION : Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable du SIAEP NORD EST CHARENTE. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 24/10/2018

Reçu en préfecture le 24/10/2018

Affiché le



ID : 016-200065910-20181011-2018_005_001-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
le 23/10/2018
Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "J. Gaudin", written over the text "Le Président".